

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \  
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \  
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \  
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \  
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE  
D'INFORMATION  
D'ORLÉANS  
NOVEMBRE 2018 MÉTROPOLE

# m Orléans Métropole

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

ÉDITO

**OLIVIER CARRÉ,**  
président d'Orléans Métropole

Nous avons fait le choix de positionner résolument notre territoire comme une métropole-jardin du fait de ses remarquables espaces naturels, de son excellence végétale et du traitement paysager de nos espaces publics. Cette volonté se traduit concrètement par des éléments de programmation dans nos outils d'urbanisme et dans nos opérations d'aménagement.

La création du Parc de Loire, qui figure parmi les projets emblématiques de la Métropole, permettra de renforcer notre action en matière de développement durable et aussi d'offre de loisirs pour les habitants. À quelques minutes à peine du cœur de notre agglomération, ce projet de parc urbain, plus vaste que l'Île Charlemagne, entre la Levée des Capucins et le Bois de l'Île, s'appuie sur un écosystème lié à la forêt, aux étangs et à la Loire, et fera l'objet d'aménagements concrets et d'activités pour les enfants et les familles dès l'année prochaine.

J'ai également proposé à mes collègues maires de la métropole de construire deux passerelles vélos et piétons au-dessus de la Loire, maillons forts d'un futur schéma cyclable sur toute la métropole, considérant qu'il était urgent de sécuriser ces traversées pour les modes doux, ce qu'ils ont partagé. Les études sont en cours et les financements inscrits dans nos programmes d'investissement. Nous avons la chance de vivre dans une Métropole traversée par le dernier fleuve sauvage d'Europe et entourée par deux des principales forêts françaises.

Profitons de ce trésor et mettons le en valeur, pour nous, pour les amis de passage et tous ceux qui nous succéderont.



Le conseil métropolitain a adopté le plan-guide du projet "Parc de Loire". Ce programme d'aménagement mené sur 340 ha vise à développer l'offre de loisirs du territoire tout en préservant les richesses naturelles et environnementales du site sis sur trois communes : Orléans, Saint-Jean Le Blanc et Saint-Denis en Val.

2

**INSTITUTION**

Projet métropolitain :  
1 an après

3

**ENVIRONNEMENT**

Parc de Loire, une  
sacrée belle nature

4

**NUMÉRIQUE**

Orléans Métropole  
ouvre ses données

**ORLÉANS**  
MÉTROPOLE

# Le projet métropolitain : un an après

## STRATÉGIE

Adopté il y a un peu plus d'un an, le projet métropolitain est sur les rails avec, à son actif, de belles avancées et des projets en cours qui doivent permettre, à terme, de placer le territoire parmi les quinze qui comptent en France.

Approuvé le 11 juillet 2017 par le conseil communautaire, le projet métropolitain représente la feuille de route pour les 10 ans à venir qui doit permettre à Orléans Métropole de figurer parmi les 15 territoires qui comptent en France. « *Nous en avons la capacité*, indiquait Olivier Carré, président d'Orléans Métropole, en ce jour important pour le territoire, *parce que nos bases sont saines, que nous avons conscience de nos atouts mais aussi de nos faiblesses, et que nos 22 communes partagent et portent cette ambition, encouragées par les territoires et collectivités (Département, Région) qui nous entourent. Le fait d'exprimer clairement notre volonté commune est un gage de réussite.* » Un an après, où en est-on ? Orléans Métropole, située parmi les territoires « challengers », suit fermement la trajectoire qui lui permettra, à terme, de rejoindre le cercle des métropoles dites « intenses », entendez Nantes, Strasbourg, Rennes, Grenoble et Montpellier. Dans cette optique, elle a déployé en l'espace d'une année, les organisations et les moyens qui font d'elle une métropole en mouvement. Voici, autour des 5 axes stratégiques du projet métropolitain, des exemples d'actions réalisées et engagées.

## 1- UNE MÉTROPOLE CONNECTÉE ET ATTRACTIVE

Orléans Métropole veut être au rendez-vous des mutations économiques. D'où l'intensification des activités du Lab'O, l'incubateur numérique orléanais, avec une multiplication par 3 des entreprises qui s'y développent, et plusieurs partenariats stratégiques signés pour accélérer les innovations, dans le domaine du service aux particuliers, par exemple. La connexion au Grand Paris est indispensable au développement de la métropole orléanaise qui a engagé la concertation avec la SNCF afin d'améliorer la liaison ferroviaire Orléans-Paris, l'accessibilité de la gare d'Orléans et bénéficier d'une meilleure connexion aux



aéroports. L'offre d'enseignement supérieur est aussi une priorité avec l'AMI, lancé en 2018, et qui verra l'installation de grandes écoles : ISC Paris (2019), ESTP et AgroParisTech (2020). Enfin, le territoire se dote des outils nécessaires à son rayonnement : CO'Met (démarrage des travaux en 2019) et à son développement : Interives (200 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 60 000 m<sup>2</sup> de logements), avec une première livraison, en 2019, de Citévolia (CCI).

## 2- UNE MÉTROPOLE ACCUEILLANTE ET RAYONNANTE

Un indicateur parle de lui-même : +8% de nuitées hôtelières entre 2015 et 2017. L'intérêt pour l'Orléanais va grandissant tant dans le tourisme de loisirs que celui des affaires avec l'arrivée très attendue du palais des congrès, intégré dans CO'Met. Le rayonnement culturel s'appuie sur deux musées d'intérêt métropolitain : le musée des Beaux-Arts, le musée d'histoire et d'archéologie, rejoints en 2019 par le MOBE dédié à la biodiversité et l'environnement. Et la coopération se crée avec une réflexion en cours sur l'organisation d'un événement culturel métropolitain. Deux équipements très appréciés des habitants : la patinoire d'Orléans et la base de loisirs de l'île Charlemagne vont intégrer le giron d'Orléans Métropole, en 2019.



© JEAN PUYO

## 3- UNE MÉTROPOLE INTELLIGENTE, AU SERVICE DE SES HABITANTS

La stratégie de la « ville intelligente », construite avec et pour ses habitants, est engagée avec, par exemple, le développement du transport à la demande (Résa'Est) qui connaît un beau succès. La plateforme de données publiques ouvertes vient d'être lancée (lire aussi p. 4), lesquelles pourront être valorisées sous la forme d'applications au service des usagers. Orléans Métropole se mobilise, aux côtés des communes du territoire, sur le thème de la santé en facilitant l'accueil d'internes et de professeurs-praticiens hospitaliers au CHR d'Orléans qui dispose d'un plateau technique de pointe.



## 4- UNE MÉTROPOLE RESPECTUEUSE DU CADRE DE VIE

Réussir la transition énergétique est une priorité d'Orléans Métropole qui adoptera prochainement son « Plan climat air énergie territorial » visant une réduction de 40% de notre empreinte carbone. D'autres documents stratégiques, en cours de révision, participent de cette démarche : le Schéma de cohérence territoriale et le Plan de déplacements urbains avec cet objectif ambitieux de passer la flotte de bus à l'électrique d'ici à 2025 pour diminuer fortement les émissions de CO<sup>2</sup>. L'Orléanais a la chance de compter un patrimoine naturel d'une grande richesse. Il vient d'adopter le plan-guide du « Parc de Loire » (lire ci-dessous) qui permettra de valoriser et de préserver cet écrin exceptionnel au fil du fleuve. Cette même attention est portée dans les programmes d'urbanisme, à l'instar du projet d'éco-quartier des Groues, sis sur les communes d'Orléans et de Saint-Jean-de-la-Ruelle, qui démarre par le pré-verdissement du site.



© JÉRÔME GRELET

## 5- UNE MÉTROPOLE SINGULIÈRE ET SOLIDAIRE

Pour gagner en rapidité et en efficacité dans la réponse apportée aux habitants, Orléans Métropole a maillé son territoire de 6 pôles chargés de la conception, de l'entretien et de la propreté de l'espace public, désormais compétence métropolitaine. Ils sont en place, couvrant les besoins des 22 communes. Au quotidien, la solidarité se mesure par exemple à travers le développement des logements sociaux (27 403 aujourd'hui), la rénovation urbaine engagée dans les quartiers des Chaises, de l'Argonne et de La Source, ou bien encore dans l'organisation de forums pour l'emploi dans les communes (9 000 visiteurs en 2017). Plus singulier, Orléans Métropole joue la carte fédérative à travers des partenariats engagés avec les territoires voisins sur la valorisation des déchets ménagers, l'activité économique ou bien la dynamisation des centres-bourgs. ■



© JÉRÔME GRELET

# Le Parc de Loire, dans un écrin naturel d'exception

**L**e Parc de Loire, on en parle depuis de nombreuses années mais ça y est, il existe ! La preuve, il a un logo et fait l'objet d'un plan-guide. » Conduit par Matthieu Schlesinger, 1<sup>er</sup> vice-président d'Orléans Métropole, en charge de l'Aménagement durable du territoire, en lien avec Jean-Claude Hennequin, premier adjoint de Saint-Pryvé Saint-Mesmin, Christian Bois, maire de Saint-Jean le Blanc, et Jérôme Richard, adjoint de Saint-Denis en Val, le projet vise à créer un parc naturel urbain entre la levée des Capucins et le Bois de l'île. Il s'appuie sur ce qui fait sa force : la Loire, l'écosystème lié à la forêt, aux étangs, et les activités. « *Ce parc de Loire doit constituer, pour les habitants, un lieu de respiration, résume Matthieu Schlesinger, autour de ces deux dimensions : la nature et les activités variées, compatibles évidemment avec cet écosystème.* »



## AU FIL DE LA LOIRE

D'ouest en est se déroule ainsi ce « fil de Loire » reliant sur environ 5 km, différents univers : sports urbains, sable et raquettes, nautique, détente, pleine nature (pêche...)... Ce cheminement existe pour partie, mais nécessite d'être amélioré pour permettre la



## En chiffres

- 340** hectares d'espace naturel bercé par la Loire
- 75** hectares de plan d'eau
- 196** hectares de site Natura 2000
- 80** hectares de zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

balade de bout en bout. Des aménagements qui vont être engagés dès l'an prochain, en plus des structures de jeux pour enfants accessibles dès le printemps.

« Il ne peut y avoir de parc de Loire sans une ambition importante concernant l'île Charlemagne », ajoute Olivier Carré, président d'Orléans Métropole, en précisant que la base de loisirs sera transférée à la métropole le 1<sup>er</sup> janvier. Les travaux pour recouvrer la qualité des eaux de baignade sont programmés à l'automne 2019 « en agissant sur la filtration naturelle, l'alimentation en eau et en étendant les plages pour éviter la concentration », précise Matthieu Schlesinger. Ceci ne permettra pas de stopper les

phénomènes naturels observés en pleine saison - car l'île Charlemagne n'est pas une piscine découverte - mais de les décaler à des périodes moins pénalisantes pour les usagers.

## ACCESSIBLE ET SÛR

« La réflexion porte aussi sur les accès et les usages du parc situé à 80% sur Saint-Denis-en-Val, souligne Jérôme Richard. Il s'agit d'avoir une approche raisonnée du stationnement et des déambulations pour éviter toute nuisance aux habitants et riverains. » L'objectif est donc de favoriser les circulations douces (piétonne, cycliste), les navettes fluviales, sans oublier l'accès côté nord (au



niveau de Saint-Jean-de-Braye) par une passerelle qui rejoindra l'île Charlemagne. L'installation de barrières, ainsi que du gardiennage, permettront également de sécuriser le site.

Le mode de gestion du Parc de Loire n'est pas encore arrêté. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé l'an prochain à cet effet.

# Orléans métropole ouvre ses données

La « métropole intelligente » vient de poser une brique essentielle en ouvrant sa plateforme « Open Data ». À la clé : renforcer la transparence de l'action publique et soutenir l'innovation génératrice de nouveaux services au bénéfice de tous.

**A**vec quelques jours d'avance sur l'obligation légale, Orléans Métropole a ouvert sa plateforme d'open data, avec plus d'une centaine de jeux de données déjà disponibles et appelées à s'enrichir dans les semaines qui viennent.

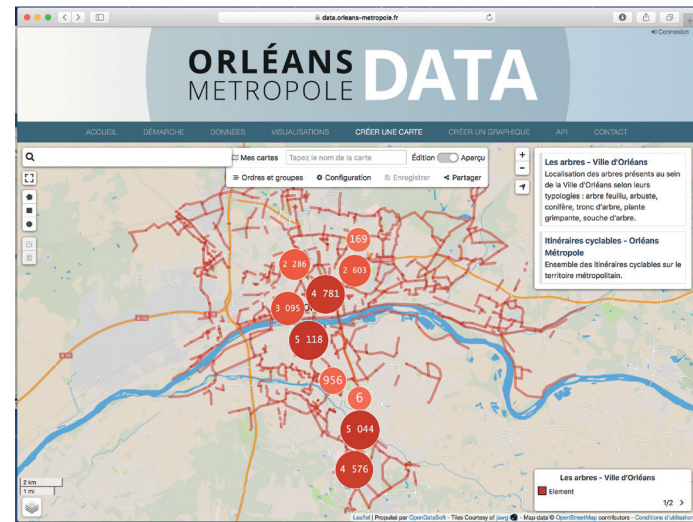
Transports, finances, environnement, culture, sport..., tous les champs de compétences des communes et de la métropole sont concernés et peuvent fournir de la donnée intéressante, à condition évidemment qu'elles soient publiques ! Leur accès, sur [data.orleans-metropole.fr](http://data.orleans-metropole.fr), est ouvert à tous, gratuit, idem pour la réutilisation grâce à des formats facilement exploitables. Ainsi, tout citoyen peut consulter les données pour s'informer, mais aussi les médias pour les analyser, les mettre en perspective, et les entreprises pour innover, proposer de nouveaux services, développer des applications... Le champ des possibles est infini ! « C'est véritablement l'acte fondateur de notre stratégie de métropole



© JEAN PUYO

**« C'est véritablement l'acte fondateur de notre stratégie de métropole intelligente : mettre à disposition des habitants et acteurs de notre territoire des données de qualité qui puissent favoriser l'appropriation, la réutilisation et l'innovation. »**  
**Jérôme Richard, vice-président d'Orléans Métropole, en charge du Numérique**

Il est possible de croiser les données sur une même carte, comme ici : les arbres et les itinéraires cyclables.



*intelligente*, se réjouit Jérôme Richard, vice-président d'Orléans Métropole, en charge du Numérique : *mettre à disposition des habitants et acteurs de notre territoire des données de qualité qui puissent favoriser l'appropriation, la réutilisation et l'innovation.* » La co-construction au bénéfice de tous, « où l'élément principal reste l'humain », signale Jérôme Richard. *Le reste, c'est de l'outillage !* »

La solution choisie par Orléans Métropole (et par d'autres grandes villes) est volontairement tournée vers la réutilisation. On peut donc facilement croiser les données poussées par les services, les délégataires et autres partenaires, et les mettre en scène sous la forme de graphes et de cartographies. Certaines sont actualisées en temps réel comme les places de stationnement dans les parkings laissant entrevoir de nombreux applicatifs pour les usagers. La plateforme devrait s'enrichir bientôt d'un espace forum pour échanger sur les questions liées à l'open data. Et les jeux de données seront ouverts aux commentaires des utilisateurs.

>>> <https://data.orleans-metropole.fr/pages/home/>

## République numérique

L'ouverture des données publiques est encadrée par la loi « République numérique », applicable depuis le 8 octobre 2018. Elle vise à encourager la réutilisation de ces données pour permettre, par exemple, la création de nouveaux services, mais aussi améliorer la transparence et la compréhension de l'action publique.

## PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Jeudi 15 novembre 2018, à 18h, à l'Hôtel de Ville d'Orléans

### PLAN VÉLO : ATELIERS PARTICIPATIFS

Orléans Métropole organise des ateliers participatifs dans le cadre de la révision du Plan vélo, pour échanger et co-construire les futurs itinéraires cyclables à aménager :

- atelier sud Loire, vendredi 9 novembre, de 18h à 20h, salon bleu à la mairie d'Olivet,
- atelier nord-ouest, samedi 10 novembre, de 10h à 12h, salle Madeleine à Orléans,
- atelier nord-est, samedi 10 novembre, de 14h30 à 16h30, salle Clément, à Saint-Jean de Braye.

Inscriptions : [pdu@orleans-metropole.fr](mailto:pdu@orleans-metropole.fr)

### LES COULISSES DU RÉEMPLOI

Du 17 au 25 novembre, c'est la semaine européenne de la réduction des déchets. Orléans Métropole, très engagée dans ce domaine, y participe en vous proposant des animations dans les déchetteries, du 19 au 23 novembre. Et du 17 au 25 novembre, ses partenaires et acteurs du réemploi vous proposent de suivre le processus permettant de donner une 2<sup>e</sup> vie aux objets à travers des visites de coulisses, des ateliers, des conseils...

Programme complet : [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

### PROMOTION DU SAVOIR-FAIRE LOCAL

Le jeudi 27 septembre, dans le cadre des « 24<sup>e</sup> Assises régionales du cadre de vie et de l'embellissement des communes » organisées à Saint-Cyr-en-Val, Orléans Métropole a signé la Charte pour la promotion des produits agricoles et des aménagements paysagers. Elle est la première collectivité à s'engager dans cette voie de l'approvisionnement « responsable » et de qualité, visant également à soutenir et promouvoir les acteurs de la filière horticole locale. Et leur savoir-faire n'est plus à démontrer dans un territoire qui a le végétal dans l'ADN !

Programme complet : [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)